

Compte rendu réunion AFL vendredi 11 décembre 2009 à Paris

Séance ouverte à 17H : Présents Gérard de Roffignac , Jean Paul Bourgneuf , Martine Antoine, Christelle Marsault, Gilles Gluck, Régis Berenguier, Marc Renoult, Jean Luc Michon, William Roger. (Certains arrivés en cours de route pour raisons professionnelles)

1 - SELECTION AUX GRANDES EPREUVES

Jean-Luc donne lecture du mode de sélection aux grandes épreuves, dont le détail est annexé au présent PV et sera publié sur le site et la revue.

Suite à un accord avec la FFV, l'AFL s'est engagée à limiter le nombre de sélectionnés et, en contrepartie, les entraîneurs FFV s'engageront à prendre en charge tous les sélectionnés pendant les phases qualificatives.

→ Approuvé à l'unanimité

2 – JAUGE – Evolution matériel

Il serait question d'une nouvelle voile standard en tissu assez raide, plus difficile à plier, probablement plus chère, en raison de sa coupe bi / radiale, officiellement (!), censément plus durable (?) et qui serait imposée aux coureurs via le manuel du constructeur, donc sans référendum des adhérents....

Soucieux de ne pas renchérir le coût pour nos adhérents, les membres du comité souhaitent faire circuler cette information afin que chacun puisse réagir en connaissance de cause.

→ Martine Antoine a été chargée de publier l'information sur le site.

3 - REUNION DE L'ILCA Europe à LINZ (Autriche)

Le compte-rendu complet de la réunion de l'ILCA, à laquelle assistaient Régis Berenguier et Jean-Luc Michon, est donné en annexe et sera publié sur le site prochainement.

Jean-Luc n'a pas été réélu au Comité Directeur de l'ILCA . Le Comité le remercie pour le travail accompli et notamment son action pour faciliter la participation des coureurs français aux grandes épreuves.

Une motion visant à amender la règle 42 (pomping) via les règles de classe en autorisant tout type d'actions au-dessus de 12 nds de vent au départ, a été proposée et refusée par environ 2/3 des voix. Régis a voté pour.

4- COUPE DE FRANCE MASTERS

Le classement pouvant être faussé par un effet « groupes » ou « poules », il est décidé que ce classement se fera PAR EXTRACTION à partir du classement général SCRATCH, toutes tranches d'âge confondues, pour les séries courant en « groupes » ou « poules ».

→ Approuvé à l'unanimité.

5 - CHAMPIONNAT D'EUROPE MASTERS 2010 à CHYPRE

Compte tenu de difficultés apparentes d'organisation (peu de bateaux de location disponibles et accès ferry compliqué et coûteux, notamment), le CD exprime des interrogations et écrira une lettre à Luc Dumonceau, responsable Master au niveau européen, en proposant de se rabattre sur une solution de rechange en France ou en Italie.

6 - QUESTION ECRITE DE LOUIS MOYSAN

Concernant le Classement National des Coureurs, Louis Moysan s'estime lésé par la pratique en vigueur des clubs de ligue Bretagne de classer séparément les filles et les garçons (même s'ils ont couru ensemble les parcours avec des départs communs) avec, pour résultat, un déficit de points CNC pour le gagnant. Nous notons en outre que, fréquemment, ces résultats n'apparaissent pas sur le site fédéral.

Vérification faite,

- Ceci ne concerne pas toutes les régates tenues dans l'ouest et
- Cela n'aurait pas modifié le classement pour Louis Moysan.

De plus, l'agenda et le référentiel devant être publiés impérativement dans le mois qui suit, la récupération des résultats scratch auprès des clubs et le *recalcul* des points serait irréaliste. Cependant le problème est réel, un courrier sera adressé à la FFV (JP Churet) et à la Ligue de Bretagne pour corriger le problème.

7 - QUESTION ECRITE DE JEAN SERVIGNAT

Suite au GP de l'Armistice avec ses trois jours de pétrole et les 4 courses le dernier jour.

Pour valider le championnat, Jean Servignat demande si cela est bien conforme aux règles de l'AFL...

La réponse est oui, le cas est prévu à titre exceptionnel en raison d'aléas météo, précisément pour valider un championnat.

Proposition de modification du règlement :

Suppression de l'article 2.9 du règlement AFL/CNC, la régata pourra être validée sur 3 courses seulement mais dans ce cas, TOUTES LES COURSES COMPTERONT et pas de décompte de la mauvaise course.

→ Adopté à l'unanimité.

8 - CHAMPIONNAT DE FRANCE CLASSIQUE TOUR.

2 ou 3 épreuves ? Décompte d'un résultat ou non ?

La FFV laisse une certaine latitude de choix, une vaste discussion est engagée à ce sujet !

Pour 2010, la décision est prise

- d'intégrer l'Europa Cup

- de conserver Fouesnant (moyennant renforcement du jury sur l'eau) et Hourtin.

→ 3 épreuves avec possibilité de déduire la plus mauvaise, Hourtin n'étant plus étape obligatoire.

Décision adoptée et information adressée à la FFVoile le soir même.

9 - CHAMPIONNAT DE FRANCE 4.7

L'AFL demandera à la FFV la création d'un titre de champion de France 4.7 Féminin (donc 2 titres sur 4.7 avec 2 départs de flotte séparés)

→ Adopté à l'unanimité

10 - CALENDRIER 2010

William Roger présente les dernières modifications du calendrier 2010 qui est annexé au présent PV e sera publié sur le site AFL

11 - SYSTEME DE POINTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Problème posé par le système de points qui donne des points en nombre fixe et décroissant suivant la place selon un système différent du CNC et qui comporte une clause attribuant 20 points aux inscrits dans les épreuves annulées faute de vent. Il y a une prime aux régates de petit niveau/ faible participation

→ Malgré ses imperfections, décision est prise de conserver ce système de score en supprimant la disposition des 20 points dans les régates annulées.

12 - AGENDA

Va paraître prochainement : supprimer l'article 2.9 (voir supra) et intégrer les dernières modifications de jauge.

13 - CANDIDATURES DE CLUBS FRANÇAIS ORGANISATEURS DE GRANDES EPREUVES INTERNATIONALES

- Pour le Championnat du Monde 4.7 : Lorient en 2013

- Pour le Championnat du Monde senior 2012 hommes et femmes : France – Allemagne – Israël ?

Incertitudes au sujet des clubs présélectionnés : Régis présente un argumentaire poussant en avant les potentialités de son club (Hyères) face à un club allemand sur la Baltique et le club de Haïfa en Israël.

L'argumentaire est approuvé moyennant une formulation plus diplomatique sur ce dernier point (problème prévisible pour les visas d'entrée en Israël des coureurs venus de certains pays du monde arabe, sachant que cette épreuve doit servir à qualifier la participation du pays aux JO).

14 - DIVISION 240 (règles d'armement) ET DELGATION A LA FFV (J CATHELINEAU)

Règles de navigation et d'armement : dans certains cas, elles sont amendables par délégation (En France, c'est la FFV qui est délégataire).

Afin d'éviter de se voir imposer des matériels « de sécurité » inutiles, encombrants, peu pratiques et coûteux, l'AFL délègue Jean Luc Michon auprès de Jacques Cathelineau pour mettre au point une liste d'armement réaliste en ce qui concerne le Laser, qui est plus proche d'une planche à voile que d'un croiseur côtier..

15 - POINT FINANCIER

La tirelire déborde ! JP Bourgneuf indique que l'AFL dispose d'un en cours de trésorerie de 65000 €, ce qui lui semble excessif, cela est dû à une gestion prudente et à l'espacement des parutions de la revue de l'AFL.

Décision est prise d'une part, de revenir dans la mesure du possible, à des publications plus fréquentes de la revue (si faire se peut, car on manque de plumes) et d'autre part, de baisser les cotisations, ce qui devra être entériné en AG et prendre effet pour 2011.

La proposition de réduction des cotisations s'établirait comme suit

Familiale 40€ - Adultes 30€ - Jeunes et moniteurs en formation 20€

→ Proposition adoptée par 5 voix pour, 1 contre et 2 abstentions (NB, à cette heure avancée, il y avait déjà eu un départ vers les bras de Morphée !)

16 - ELECTIONS

Après mise aux voix, le bureau actuel, élu au sein du Comité directeur, est reconduit

Président : Gérard de Roffignac - Vice Présidents : William Roger et Regis Berenguier –

Secrétaire : Gilles Gluck – Trésorier : Jean Paul Bourgneuf

Séance levée après 22 h.